

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

L'année 2024 s'achève, il est temps de faire le bilan de cette année écoulée.

Nous avons affiné notre projet d'aménagement du Bourg en collaboration avec le bureau d'étude OXYRIA. Un appel d'offre a été lancé afin de retenir l'entreprise qui réalisera les travaux qui débiteront courant mars 2025. Afin de présenter la teneur et le déroulement des travaux, une réunion sera organisée en février, en présence de l'entreprise et du cabinet d'architecte. Pendant quatre ou cinq mois la circulation et l'organisation dans le Bourg vont être chamboulées. Je compte sur votre compréhension pour l'acceptation de ces désagréments ! A l'issue de ces travaux notre village n'en deviendra que plus attractif, plus sécurisé et donc plus agréable à vivre. Ce grand projet n'est réalisable que grâce aux aides financières de l'État, de la Région-Auvergne-Rhône Alpes et du Département de la Loire.

Nous avons eu le plaisir de recevoir M. le Sous-Préfet le 21 novembre et nous lui avons présenté le projet d'aménagement du Bourg. Il nous a assurés de la participation financière de l'État par le biais de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Nous avons profité de sa présence sur notre commune pour lui faire découvrir notre école et la directrice, Stéphanie Gacon, lui a présenté son fonctionnement et ses particularités. Ensuite nous nous sommes rendus à la cantine où notre agent, Émilie RIMOUX, lui a expliqué qu'elle était en charge de la fabrication des repas avec un approvisionnement local en constatant que la quasi-totalité des enfants déjeunent à la cantine.

La matinée s'est conclue avec la visite des commerces de l'épicerie et du café restaurant ; Ces commerces de proximité contribuent au dynamisme de notre village.

Nous avons cette année réalisé un important programme de voirie. Tout d'abord des travaux d'enrobé sur le chemin de la Bûche à Pont Demain et sur le chemin de Cordillère depuis le carrefour de Fréchy jusqu'au chemin de Chez Roche ; des travaux de bicouche sur la Route de Charrondièrre et des travaux de reprofilage et bicouche sur le parking du Verger. Ils ont été réalisés par l'entreprise Eiffage et subventionnés à hauteur de 60 % par le Conseil Départemental de la Loire.

Les travaux prévus pour l'aménagement du cimetière, réalisation d'un columbarium, de cavurnes, du jardin du souvenir et de la clôture côté route ont été réalisés.

L'installation d'une cuve de récupération d'eau de toitures sur le parking de la mairie permettra de sécuriser la ressource en eau pour l'arrosage des jardinières et massifs de fleurs du Bourg.

Concernant le projet éolien, la société BayWa r.e a échangé avec le conseil municipal lors d'une réunion de travail, sur l'avancement et la faisabilité de celui-ci. Les résultats des études environnementales, acoustiques et du vent démontrent la faisabilité du projet sur notre territoire. Les élus ont également rencontré des personnes opposées au projet, membres de l'association « Les Petits Bois » et du « Collectif Citoyen ». Leurs remarques et propositions ont été entendues longuement.

La société BayWa r.e sollicite la commune pour valider l'engagement de parcelles de son patrimoine communal ou sectional, potentiellement susceptibles de recevoir des éoliennes. Avant de nous prononcer nous nous sommes entourés des conseils d'un cabinet juridique, afin de vérifier les documents contractuels proposés. Les analyses du cabinet juridique nous confortent dans la possibilité de poursuivre sans danger pour la commune. En ce qui me concerne, je pense que ce projet est une chance pour notre territoire que ce soit aussi bien sur le plan écologique qu'économique.

Je vais conclure en remerciant le personnel pour son travail et sa polyvalence, l'équipe enseignante pour son implication auprès de nos enfants, les bénévoles de la bibliothèque pour leur dynamisme, les associations pour le temps passé à animer notre village, les membres du CCAS et du conseil municipal pour leur travail à mes côtés et l'équipe du bulletin municipal.

Le conseil municipal vous invite à la cérémonie des vœux le dimanche 12 janvier 2025 à 11 h à la salle des fêtes, où nous serons ravis d'accueillir les nouveaux habitants de la commune.

Au nom du conseil municipal, je vous présente à toutes et à tous, mes vœux de bonheur et de santé pour 2025.

Christian DUPUIS
Maire

